



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 30 janvier 2023

DCS n°2023-03

Date de convocation :
20 janvier 2023

Délégués en
exercice : 47

Titulaires : 26
Suppléants : 7
Absents non
remplacés : 14

Quorum : 24

Votants : 33

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Stéphane Garcia, le 1^{er} Vice-Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Claude MOREL, M. Steve SOLER, Mme Jeanine DRAY, Mme Annick DUBOIS, M. Franck JOUSSELIN, M. Patrick SANDEVOIR, M. Yvan BOURELLY, M. Michel DOUCENDE, M. Joël GUIN, M. Hervé BERENGUER, Mme Nathalie LE GOFF, M. Michel TERRISSE, M. Stéphane MICHEL, M. Fulgencio BERNAL, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWCZ, M. Stéphane GARCIA, M. Christophe REYNIER-DUVAL, M. Claude AVRIL, M. Nicolas PAGET, M. Xavier MARQUOT, M. Fabrice LEAUNE, M. Marc GABRIEL, Mme Patricia LISPAL-GONDRAN, Mme Christine LANTHELME, Mme Florence GOURLOT

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Paul Roger GONTARD représenté par M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS
M. Joël PEYRE représenté par M. Julien DE BENITO
M. Daniel BELLEGARDE représenté par Mme Dominique ANCEY
M. Jacques DEMANSE représenté par Mme Carole DELAFONTAINE
M. Yann BOMPARD représenté par M. Claude BOURGEOIS
M. Denis SABON représenté par M. Jonathan ARGENSON
M. Louis DRIEY représenté par Mme Françoise GRANDMOUGIN

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Mme Cécile HELLE (Excusée), Mme Aurore CHANTY (Excusée), M. Patrick SUISSSE (Excusé), M. Serge MALEN (Excusé), M. Jean Claude RUSCELLI (Excusé), M. Jean-Pierre FENOUIL (Excusé), Mme Claudine MAFFRE (Excusée), M. Thierry VERMEILLE (Excusé), Mme Christine WINKELMANN (Excusée), M. Pascal CROZET (Excusé), M. Pierre JOUVENAL, M. Jean BERARD, M. Christian GROS, Mme Pascale BORIES,

ÉTAIENT PRÉSENTS SANS VOIX DÉLIBÉRATIVE :

M. Michel BERARDO

Secrétaire de séance : Mme Jeanine DRAY

OBJET : Compte de Gestion provisoire – Exercice 2022



Rapporteur : Stéphane Garcia

Pour permettre la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2022 dans le Budget Primitif de 2023, il convient de s'assurer de la concordance des résultats de l'exercice 2022 du Compte Administratif avec ceux du Compte de Gestion. Le Compte de Gestion provisoire a été transmis par le Comptable.

Considérant que le Comité Syndical devra délibérer sur le Compte de Gestion définitif lorsqu'il pourra être produit par le Comptable et qu'en cas d'écart avec le Compte de Gestion provisoire, il conviendra de redélibérer sur le vote du Compte Administratif.

Après s'être assuré que le receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le rapporteur expose les résultats budgétaires de l'exercice 2022 dressés par le receveur :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 084005

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. AVIGNON MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Résultats budgétaires de l'exercice

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	441 366,12	667 659,00	1 109 025,12
Titres de recette émis (b)	312 092,82	668 953,95	981 046,77
Réductions de titres (c)		750,00	750,00
Recettes nettes (d = b - c)	312 092,82	668 203,95	980 296,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	441 366,12	667 659,00	1 109 025,12
Mandats émis (f)	185 305,75	561 306,67	746 612,42
Annulations de mandats (g)	750,00	2 229,96	2 979,96
Depenses nettes (h = f - g)	184 555,75	559 076,71	743 632,46
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	127 537,07	109 127,24	236 664,31
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 084005

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. AVIGNON MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	102 892,06		127 537,07		230 429,13
Fonctionnement	120 864,06	120 864,06	109 127,24		109 127,24
TOTAL I	223 756,12	120 864,06	236 664,31		339 556,37
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	223 756,12	120 864,06	236 664,31		339 556,37



Considérant que le Bureau réuni le 16 janvier 2023 n'a pas pu se positionner sur cette proposition de délibération, le compte de gestion provisoire n'ayant pas encore été communiqué au Syndicat lors de la tenue du Bureau,

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **DECLARE** que le Compte de Gestion provisoire, dressé pour l'exercice 2022 par le receveur du Syndicat, est visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :

- POUR : 33
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La secrétaire de séance
Jeanine Dray

La Présidente
Pascale Bories





**Syndicat Mixte
pour le SCoT du
Bassin de Vie
d'Avignon**

Compte de Gestion Provisoire 2022 – Arrêté Signatures

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES : Pour : 33

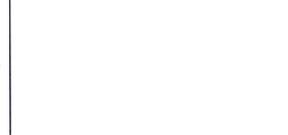
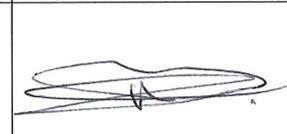
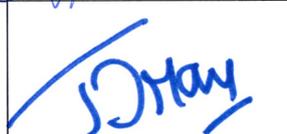
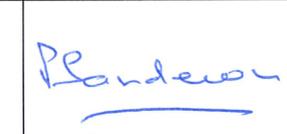
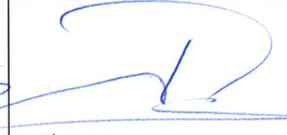
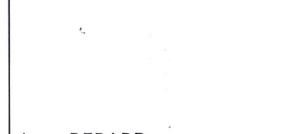
Contre : /

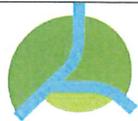
Abstentions : /

Date de convocation : 20/01/2023

Présenté par Madame Pascale BORIES, Présidente, et délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session de Comité Syndical,

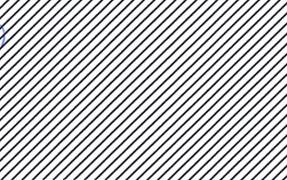
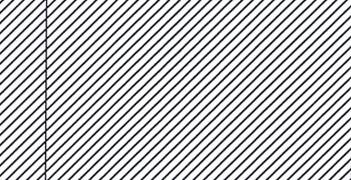
Les membres de l'assemblée délibérante,

 Paul-Roger GONTARD Avignon	 Cécile HELLE Avignon	 Joël PEYRE Avignon	 Claude MOREL Caumont-sur-Durance	 Aurore CHANTY Entraigues-sur-la-Sorgue
 Daniel BELLEGARDE Jonquerettes	 Steve SOLER Le Pontet	 Patrick SUISSE Le Pontet	 Jeanine DRAY Les Angles	 Annick DUBOIS Morières-Lès-Avignon
 Franck JOUSSELIN Morières-Lès-Avignon	 Pierre JOUVENAL Pujaut	 Patrick SANDEVOIR Rochefort-du-Gard	 Roquemaure	 Serge MALEN Saint-Saturnin-Lès-Avignon
 Jacques DEMANSE Sauveterre	 Yvan BOURELLY Saze	 Michel DOUCENDE Vedène	 Joël GUIN Vedène	 Hervé BERENGUER Velleron
 Pascale BOURNIS Villeneuve-Lez-Avignon	 Nathalie LE GOFF Villeneuve-Lez-Avignon	 Michel TERRISSE Althen-des-Paluds	 Jean BERARD Bédarides	 Jean-Claude RUSCELLI Bédarides
 Christian GROS Monteux	 Stéphane MICHEL Monteux	 Fulgencio BERNAL Pernes-les-Fontaines	 Didier CARLE Pernes-les-Fontaines	 Pascale CHUDZIKIEWCZ Sorgues



**Syndicat Mixte
pour le SCoT du
Bassin de Vie
d'Avignon**

Compte de Gestion Provisoire 2022 – Arrêté Signatures

 Stéphane GARCIA Sorgues	 Christophe REYNIER-DUVAL Caderousse	 Claude AVRIL Châteauneuf-du-Pape	 Jean-Pierre FENOUIL Courthézon	 Nicolas PAGET Courthézon
 Claudine MAFFRE Jonquières	 Thierry VERMEILLE Jonquières	 Yann BOMPARD Orange	 Xavier MARQUOT Orange	 Denis SABON Orange
 Christine WINKELMANN Camaret-sur-Aigues	 Fabrice LEAUNE Lagarde-Paréol	 Louis DRIEY Piolenc	 Pascal CROZET Sainte-Cécile-Les-Vignes	 Marc GABRIEL Sérignan-du-Comtat
 Patricia LISPAL-GONDRAN Travaillan	 Christine LANTHELME Uchaux	 Florence GOURLLOT Violès		

A Le Pontet, le 30 janvier 2023

La Secrétaire de séance, Jeanine DRAY



La Présidente, Pascale BORIES

